

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : **15**
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

Séance du 12 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf

Et le douze avril à 20 heures 30

Date de la convocation : 05/04/2019

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Elodie ALINAT, Adeline BOUDOU-THERON, Patrick CADENET, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Jean-François ROUSSET, Naudy ROUX

Absent(s) (es) excusé (s) (es) : Laurent BERNAT, Philippe DOMENGE, Sandrine FAVRE, Vivien GUIRAUD

Secrétaire de séance : Elodie ALINAT

Objet de la délibération n° 12-2019

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 – Budget service assainissement

Le conseil municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 17 621.88 euros

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

Résultat de fonctionnement

- A -Résultat de l'exercice : + 17 621.88 euros
- B -Résultats antérieurs reportés : 0.00 euros
- C -Résultat à affecter : + 17 621.88 euros

- D-Solde d'exécution d'investissement : + 100 930.80 euros
- E- Solde des restes à réaliser
D'investissement : - 109 461.00 euros
- F- Besoin De Financement : 8 530.20 euros

- **AFFECTATION = C + 17 621.88 euros**

- ✓ En réserves, compte R 1068 en investissement, la somme de 8 530.20 euros
- ✓ Report en section d'exploitation R 002, la somme de 9 091.68 €

Vote des conseillers municipaux :

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

